

Tipaza, le 23/08/2022

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH / 245 /2022

A

Madame

La Responsable de l'Entreprise

SKANDER Net

OBJET / : Mise en demeure -02-

Suite à votre absence injustifiée pour le démarrage des travaux d'installation, raccordement et mise en service réseau FTTH partie passive ODN HAI DJLOULI AIN TAGOURAIT DD01 MSAN 10 AB42 CMP BOUISMAIL sous l'ODS n°89/2022 du 04/07/2022, de ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau du CMP dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, afin de démarrer les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.



Mr Ramzi Sayeh SAIDOUN
Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Tipaza

24 AOUT 2022

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC.02B 18083

Capital social : 115 000 000 000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38